



Monsieur Laurent RIDEL

Directeur de l'Administration Pénitentiaire

Lettre ouverte au Directeur de l'Administration Pénitentiaire

Objet : Situation du Centre Pénitentiaire du HAVRE

Monsieur le Directeur,

L'UFAP UNSa Justice du Centre pénitentiaire du Havre sollicite de votre part, une attention particulière quant à la situation de notre établissement. Une situation de plus en plus préoccupante, tant au niveau sécuritaire qu'au niveau de l'organisation générale de la structure et l'épuisement physique et psychologique des personnels.

Lors de votre déplacement dans notre établissement le 7 novembre 2023, notre organisation professionnelle vous avait exposé ces difficultés auxquelles sont confrontés les personnels, de façon journalière.

Au lendemain du drame que nous avons connu le 28 décembre 2023, l'UFAP UNSa Justice est de plus en plus inquiète quant à l'avenir de notre établissement.

À l'heure où nous écrivons ce courrier, la maison d'arrêt souffre d'une surpopulation carcérale de 179%, avec 43 matelas au sol !

La situation est tout aussi préoccupante pour les deux centres de détention qui affichent des taux d'occupation de 100%.

Le quartier arrivant est constamment saturé, ce qui engendre des conséquences pour les bâtiments de détention, mais aussi pour les agents qui y sont affectés.

Les quartiers d'isolement et disciplinaire ne sont pas en reste, car, cette surpopulation carcérale engendre plus d'incidents, d'une part vis-à-vis des agents, et d'autre part, entre personnes détenues.

Vous comprendrez que les personnels du Centre Pénitentiaire du Havre sont en insécurité permanente. Les marges de manœuvre pour les chefs de secteur s'amenuisent au fur à mesure de l'augmentation de la population pénale, et sont même souvent inexistantes.

En parallèle, le manque d'effectifs au niveau des surveillants pénitentiaires est alarmant. À ce jour, 17 postes sont vacants. Mais, à l'issue de la campagne de mobilité en cours, ce seront environ une dizaine d'agents en moins qu'il faudra ajouter à ce chiffre.

Quant aux encadrants, il nous manque à ce jour 2 premiers surveillants et 4 officiers.

La multiplication galopante des heures supplémentaires est monnaie courante, avec pour conséquences directes, un impact fort sur la vie personnelle et familiale des agents, sans parler de la fatigue engendrée.

Vous ne méconnaissez pas le statut d'établissement sensible du Centre Pénitentiaire du Havre, qui doit faire face à une montée en charge exponentielle s'agissant des profils de détenus que nous accueillons.

Et, pendant ce temps, le nombre d'agents ne cesse de diminuer au fil des mois.

Alors, notre organisation professionnelle en appelle à votre responsabilité en tant que garant de l'intégrité physique et psychologique de vos personnels.

Car, il y a urgence à prendre les dispositions nécessaires visant à rétablir rapidement des conditions de travail décentes et garantir la sécurité de l'ensemble des personnels du Centre pénitentiaire du Havre.

Ainsi, l'UFAP UNSa Justice vous demande :

- L'abondement de l'organigramme actuel de l'établissement
- La limitation des transferts vers notre établissement

Dans l'attente d'une réponse de votre part, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos salutations distinguées.

Le HAVRE, le 8 janvier 2024

Le secrétaire local

Billy DORILAS

